

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 7 (1898)  
**Heft:** 52

**Rubrik:** Kleine Chronik

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

conours, pour autant qu'il s'agira de réunir les adresses.

Une seconde condition est, qu'en cas de création à New-York d'un bureau à poste fixe, la Société ait le droit d'utiliser ses services en vue de la diffusion de ses propres publications.

MM. Tschumi et Amstler ont reçu chacun une convocation à l'assemblée de la Commission de propagande de l'Association des bureaux de renseignements, assemblée qui aura lieu le lundi 19 courant dans la Tonhalle de Zurich. Il est décidé que Mr. Amstler se rendra à cette réunion en qualité de délégué officiel de la Société avec la mission de présenter à celle-ci les résolutions susénoncées.

4° *Diplômes de sociétaires.* Le Comité a reçu diverses questions relatives à la délivrance et au libellé de ces diplômes et prend à ce sujet les décisions ci-après: a) en ce qui concerne les membres démissionnaires qui sont rentrés postérieurement dans la Société, la date de l'admission primitive sera, s'ils le demandent, inscrite sur le diplôme; b) les diplômes étant antidiétés, il sera délivré aux membres honoraires actifs, un diplôme de sociétaire en sus du diplôme de membre honoraire; c) le cas échéant, le diplôme sera libellé au nom de la direction (de l'hôtel), sans autre désignation nominative, de même certaines sociétés anonymes seront indiquées comme membres; d) il ne sera pas délivré de diplôme aux sociétaires ayant donné leur démission pour la fin de la présente année comptable.

5° *Enquête fédérale sur les métiers.* La commission (MM. Berner et Doepfner) instituée au mois de juin pour l'élaboration d'un questionnaire relatif à l'enquête sur les métiers, a déposé un rapport très complet accompagné d'une proposition. Le Comité qualifie ce rapport de remarquable à tous égards et décide qu'il sera envoyé sous forme de pétition au Conseil fédéral pour être transmis à la commission fédérale d'enquête. Des remerciements sont adressés à MM. Berner et Doepfner pour leur consciencieux travail.

6° *Les Hôles de la Suisse.* Se basant sur une décision prise par le Conseil d'administration dans sa dernière séance et accordant en principe une subvention à la seconde édition du livre-réclame «Les Hôtels de la Suisse», le Comité alloue au Bureau central une avance de fr. 2000, sous réserve de ratification définitive par le Conseil d'administration.

7° *Loi fédérale sur les denrées.* Mr. F. Wegenstein avait été désigné comme délégué à la conférence de Berne relative à cette loi, mais des raisons de famille l'obligèrent au dernier moment à résigner ce mandat et il fut remplacé par Mr. Zimmerli-Glaser (Lucerne), qui s'est acquitté de sa mission d'une manière distinguée et avec succès. Le Comité adresse ses remerciements à Mr. Wegenstein pour ses remarquables études préparatoires ainsi qu'à Mr. Zimmerli pour son concours dévoué.

8° *Statistique.* Mr. Amstler, chef du Bureau central, expose comment on a procédé jusqu'ici pour réunir les données statistiques devant servir à l'élaboration d'un rapport sur l'industrie hôtelière destiné à l'Union suisse du commerce et de l'industrie, et comme quoi ces recherches n'ont fourni chaque fois que des résultats et critères très peu satisfaisants. Conséquemment il estime opportun qu'à l'avenir les bases de cette enquête soient, tout au moins à titre d'essai, élargies, en d'autres termes que cette enquête n'ait plus lieu par district, mais soit la résultante des réponses de chaque sociétaire à des questions précises et le plus possible discrètes. Etant donné qu'avec l'enquête projetée sur les métiers, la réponse aux questions semblables et analogues sera obligatoire, il est probable qu'on se heurtera à une résistance moindre que jusqu'à ce jour, puisque d'ailleurs le Bureau central, organe neutre, est à même de fournir pleine et entière garantie au point de vue de la discrétion. Les idées émises par Mr. Amstler sont approuvées et le Bureau central autorisé à procéder selon le mode par lui préconisé.

9° Le président fait savoir qu'il a renvoyé à la Commission de surveillance du Bureau central un projet de contrat élaboré par ce dernier, projet relatif aux relations entre l'«Hôtel-Revue» et les administrations de journaux et qui prévoit une réduction du rabais accordé jusqu'ici; ce projet a déjà reçu l'approbation de ladite Commission.

10° Il est encore donné lecture de diverses correspondances, après quoi la séance est levée à 6 heures.

## NOËL

### L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DOUCHY.

Selon l'usage, la cloche sonne à 7 heures. Cette fois cependant, prend place au haut de la table, à côté de M. le professeur Garlich, la famille Müller.

Au début, tout est calme, on n'entend que le bruit des cuillers, fourchettes et couteaux, trahissant l'ardeur avec laquelle est savouré le menu suivant:

Consommé au riz  
Féras au bleu, sauce hollandaise  
Beuf mariné  
Pommes de terre purée  
Petits pois à l'Anglaise  
Poulets rôtis  
Salade de saison  
Glaces au Moka  
Pâtisseries  
Fruits  
Dessert.

Le tout arrosé d'un vieux Lavaux excellent. Le dessert est servi. Successivement apparaissent d'abord M. et Mme. Charles Perrin, ancien maître d'hôtel, puis M. Tschumi, président de l'École, accompagné de sa famille et de M. et Mme Hotop, de l'Hôtel National à Genève.

Par l'entremise de M. Ch. Perrin, le Champagne offert par la maison Bouvier frères à Neuchâtel, arrive sur la table. La gaieté provoquée par ce nectar, délie les langues et les productions commencent.

La salle à manger est rapidement transformée en salle de spectacle; les comédies et récita-tions alternent avec la douce musique de M. Wiesendanger, un invité de M. Müller et ami du fils Müller aîné.

Ce dernier, nommé major de table, fit passer la soirée très agréablement et deux heures du matin sonnèrent sans que personne s'en aperçut.

Comme dans toutes occasions semblables, quelques discours sont prononcés. MM. Aubert, Friton et Haecker se font les interprètes des élèves pour remercier leurs professeurs. MM. Tschumi, Garlich et Müller, par de gaies et bienveillantes paroles, souhaitent un heureux Noël et une bonne année à leurs élèves en les encourageant à reprendre, après les vacances, avec un ardeur nouvelle, les études de la seconde et dernière partie du cours.

C'est ainsi que se passa la soirée de Noël 1893; tous les assistants en gardèrent un durable et charmant souvenir.

Qu'il nous soit permis en terminant de remercier la maison Bouvier frères de son gracieux et exquis cadeau qui a grandement contribué à la réussite de cette réunion pleine d'entrain et de franche gaieté.

## L'homme aux souris

ou

### Qui paie les frais ?

Tout récemment un certain nombre de journaux suisses se sont consciencieusement évertués à battre la grosse caisse en faveur d'un globe-trotter américain. Il s'agit d'un monsieur qui ne brille pas précisément par la distinction de ses manières, quoiqu'il ne fréquente que les hôtels de premier ordre. Sa course autour du monde serait le résultat d'un pari qu'il dit avoir fait et dont la condition principale est qu'il voyage sans argent; quelques petites souris qu'il promène avec lui, jouent aussi, dans cette histoire aventureuse, un rôle assez important. Que ce pari soit authentique ou non, peu importe, la fait à retenir, c'est que l'homme aux souris a choisi ses victimes parmi les hôteliers et que ce sont ces derniers qui le défraient surabondamment de tout, alimentation, logement et voyage.

Notre explorateur raconte qu' aussitôt de retour en Amérique il publiera ses aventures de voyage, un volume qui se vendra à raison de fr. 50. Ce livre contiendra aussi des annonces d'hôtels, en nombre aussi considérable que possible pour chaque localité. Le prix d'insertion est de fr. 30 que l'Américain encaisse immédiatement, mais il se contente de moins, p. ex. de fr. 20 et même de 10, lorsque l'hôtelier recigne à ces chants de sirène. On dit que cet honorable gentleman a fait en Suisse des «affaires» splendides; quoi qu'il en soit, son procédé est celui d'un fin merle: au début, il honore de sa visite les rédactions des journaux les plus en vue de la localité, puis le lendemain paraît un article mirabolant et le tour est joué, en ce sens que notre homme ne passe plus pour inconnu aux yeux des hôteliers et peut d'autant mieux tendre ses filets. Quant à sa manière de voyager autour du monde, en voici un échantillon:

De Vienne (Autriche) il se rend en Suède où il se sera dit sans doute que la petite Suisse sait probablement aussi apprécier les souriceaux et que les «souricières» y rapportent parfois quelque chose. Aussitôt dit, aussitôt fait, le voilà chez nous et il ne semble pas qu'il soit trompé, car c'est par centaines qu'il exhibe aux réclutants les adresses d'hôtels qui «suivent le mouvement»; s'il ne réussit qu'à palper fr. 20, cela ne l'empêche non plus de promettre à l'hôtelier maté un exemplaire de son livre à 10 dollars. Que celui toutefois dont la bibliothèque présente un vide n'attende pas pour le combler l'apparition de ce précieux volume! Qui sait, en effet — ?

En ce moment, les petites souris respirent les effluves embaumés du Léman.

La Feuille d'Avis de Montreux écrit à ce sujet:

«Il nous revient de divers côtés que ce monsieur se présente, au nom de certaines personnes de la localité dont il décline les noms et les titres sans en avoir l'autorisation, dans les hôtels, établissements, etc., pour y solliciter des annonces, des réclames qu'il fait payer comptant.

Dans un volume ad hoc, il insère des vues, des cartes de visite, des réclames de grands établissements, etc., tout à côté des sceaux et visa des greffiers, syndics ou autres autorités qui, sur sa demande, signalent son passage. Ces signatures en imposent toujours.

Que monsieur H. fasse le tour du monde, qu'il ait parié de ramener à Chicago trois ou cinq milots vivants, qu'il veuille publier un livre de réclames ou les péripécies de son voyage, c'est possible. Nous voulons bien le croire quoique, au surplus, son but ne nous intéresse guère.

Mais qu'il sollicite, au moyen de divers procédés, des réclames de toute nature et qu'il les fasse payer avant pièces justificatives, c'est autre chose.

Et, tenant une juste balance, sans vouloir en rien causer un préjudice à monsieur H., nous croyons qu'il est de notre devoir de recommander aux intéressés, c'est-à-dire à ceux que visite monsieur H., de n'être point trop crédules et de ne pas s'engager à la légère.

A bon entendeur, salut!

## A TITRE DE PENDANT

des prétentions exagérées du vélo-club de Weinfelden à l'égard des hôteliers (No. 51 de l'«Hôtel-Revue»), nous reproduisons le passage suivant d'une lettre qui nous est parvenue le 18 courant du comité central de l'Union vélocipédique suisse, à Berne:

«Au cours de l'année qui va finir, nous avons eu mainte occasion de constater que nos efforts en vue d'obtenir pour nos sociétaires des réductions de prix, n'avaient pas eu le succès voulu auprès de la plupart des hôteliers; c'est aussi pour cette raison que l'assemblée des délégués réunie dernièrement à Lucerne, nous a donné pour mandat de cesser nos démarches dans ce sens et de nous appliquer plutôt à rechercher les moyens de procurer à nos collègues un traitement convenable à des prix raisonnables. A cet effet, nous désirerions connaître dans toutes les villes et localités de quelque importance de bons et honnêtes hôtels dont nous dresserions la liste et que nous recommanderions spécialement à nos membres. Il va de soi que ces hôtels devraient disposer de locaux suffisants pour le garage des machines.

Voilà un terrain sur lequel on pourrait au moins discuter et peut-être s'entendre. Réd.



In Langnau ist der Besitzer des Gasthofs zum «Hirschen», Fritz Hofmann, im Alter von 55 Jahren gestorben.

Lenzburg. Im Alter von 71 Jahren ist hier Herr Schürli, langjähriger Wirt im Hotel Wildemann in Aarau, gestorben.

Nice. Das Grand Hotel du Mont Boron ist vergrößert und das elektrische Licht daselbst installiert worden.

Airolo. Der sogenannte «Rote Felsen» («Sasso Rosso») bei Airolo ist heruntergestürzt. Das «Hotel Airolo», der Familie Dotia gehörend, und andere Häuser wurden weggerissen.

Flims. Herr Fritz Locher, Inhaber des Hotel Florin in Klosters, hat das Hotel Bellevue in Flims käuflich erworben. Er wird das Hotel Florin für nächste Saison auch noch leiten.

Oberhof (Thüringen). Das Grand Hotel Kurhaus wurde von Herrn Karl Faulmann in Berlin für 300,000 Mk. angekauft. Uebernahme am 15. Januar 1893.

Zürich. Das von Maler Hans Widmer in Brienzwiler im Kunstmuseum in Bern ausgestellte grosse Bild, «Vormerker auf der Oltshalp», wurde für Fr. 1600 für das neue Dolderhotel angekauft.

Airolo. Die Gebrüder Motta werden das Hauptgebäude des bisherigen «Hotel de la Poste» nach Dependancen unter dem Namen «Hotel Motta» in altägyptischen Betrieb nehmen, da eine Lösung der bisherigen Firma Motta & Nipoti stattgefunden.

Basel. Verschiedene Tagesblätter brachten die Nachricht, die Leitung des Hotel Storchen sei in andere Hände übergegangen, dies ist jedoch nicht der Fall, sondern das Geschäft wird unter der bisherigen Direktion weitergeführt.

Basel. Der Regierungsrat hat dem Departement des Innern für die Errichtung eines öffentlichen Leosens in chemischen Hotel Bellevue an der Schiffblände den hierzu erforderlichen Kredit auf Rechnung des Alkoholsteuers bewilligt.

Mülhausen i. E. Aus dem in 1897/98 im Hotel Central, A.-G., erzielten Gewinn von Mk. 37,055 (im Vorjahre Mk. 38,881) werden Mk. 24,000 als Dividende von 3 Prozent (im Vorjahre 3 1/2 Prozent) verteilt. Der Rest entfällt Mk. 33,267. Das Aktienkapital beträgt 800,000 Mk.

Mailand. Der flüchtige Hotelangestellte Ed. Bügler aus Zürich, der seinem Prinzipal dem Eigentümer des Hotels de l'Europe in Mailand 100,000 Fr. unterschlagen hat, ist immer noch nicht beigebracht und es fehlt jede Spur desselben. Infolge dessen ist die Fährte für die Verhaftung des ungetreuen Kassiers von 5000 Fr. erlosch worden.

Davos. Amtliche Fremdenstatistik. In Davos anwesende Kurgäste vom 10. Dez. bis 16. Dez. 1893: Deutsche 683, Engländer 573, Schweizer 320, Holländer 125, Franzosen 172, Belgier 67, Russen 151, Oesterreicher 31, Amerikaner 33, Portugiesen, Spanien, Italiener, Griechen 58, Dänen, Schweden, Norweger 50, Angehörige anderer Nationalitäten 14. Total 2280. Darunter waren 82 Passanten.

Verkehrs-Verbindung im Berner Oberland. Dem «Bund» wird geschrieben: Man beklagt sich im Oberland über die Verkehrsverbindung im Winter und ganz besonders über die gänzliche Einstellung des Bahnbetriebes über den Brügg im Winter. Nach einem Gutachten des Herrn Ingenieurs Lindner, Erbauer der Rothornbahn, existieren absolut keine ersten Schwierigkeiten für einen Winterbetrieb.

Aus der Bundesversammlung. Die Priorität für das Lebensmittelgesetz wurde dem Ständerat zugewiesen. Das Bureau dieses Rates hat die Kommission für das Gesetz zusammengestellt aus den Herren Muheim, Golaz, Hohl, Münzinger, Lüthi, Scherb und Wyrsch. — Die nationalrätliche Kommission für das Lebensmittelgesetz wurde bestellt aus den Herren Steiger, Curti, Fonjallaz, Ming, Kern, Sonderegger (Heiden), Ursprung, Martin und Vincent.

Neuer Kurort. Der als Luftkurort vielbesuchte obere Balmberg bei Solothurn ist durch Kauf an ein Konsortium übergegangen, das ein modern aber einfach eingerichtetes Kurhaus mit etwa 45 Fremdenzimmern erstellen wird. Schon seit Dezennien wurde in der Semblütte und in einem Nebengebäude eine Kurwirtschaft betrieben, die aber zu primitiv und daher ungenügend war. Eine neue Zufahrtsstrasse soll nächsten Sommer vollendet und überdies noch eine Fahrstrasse vom Balmberg bis zum Kurhaus Weissenstein erstellt werden.

Aus Kairo wird berichtet: Von jetzt an werden zwischen hier und Luxor Schlafwagen verkehren, eine für Ägypten, wo Hitze und entsetzlicher Staub des Eisenbahnen am Tage eine Verbesserung machen, nicht zu unterschätzende Verbesserung. Der Reisende, der für einen dreiwöchigen Ausflug auf dem Nil dazwischen keine Zeit hat, kann nun gehen ebenso schnell wie bequem erreichen, und routinierte Touristen mögen jetzt ganz Ägypten in 14 Tagen abmachen.

Mannheim. Die Herren Berndhüsel und Reiffel, Besitzer des «Pfälzer Hof» dahier, bauen gegenwärtig in der Nähe des Bahnhofes ein neues Hotel, welches mit allem Komfort der Neuzeit entsprechend eingerichtet wird und bis Anfang des Jahres 1900 fertig gestellt werden soll. Nach Beöffnung dieses neuen Hotels, welches den Namen «Pfälzer Hof» erhalten wird, wird der jetzige Pfälzer Hof vollständig renoviert und bedeutend vergrößert, und ebenfalls unter der jetzigen Leitung weitergeführt.

Spanische Schwindler. Die bekannten spanischen Schwindler sind, nachdem die Geschichte mit dem verborgenen Schatze abgehandelt ist, nun auf eine andere Bauernfängerlei verfallen. Sie versenden nämlich Briefe, worin sie um ihre Mitwirkung zur Erlösung einer Bankanweisung angegangen werden. Der Briefschreiber wurde in Kuba zum Kriegesgefangenen gemacht und als solcher z. B. nach Barcelona gebracht. Er besitzt eine auf den Inhaber lautende Anweisung auf eine ausländische Bank für die schöne Summe von 800,000 Fr. Das Papierchen liegt aber in einem unter Sequester stehenden Koffer. Der Adressant soll nun nach Barcelona kommen und den Koffer ausliefern, ohne Rücksicht auf die bezüglichen Kanzeispesen; dann könnte er die besagte Bankanweisung ohne Schwierigkeit zu Geld machen. Für seine Bemühungen wird ihm ein Drittel jener 800,000 Fr. versprochen.

Der Fremdenverkehr in den europäischen Grossstädten erfährt in der «Revue Scientifique» eine kurze Besprechung, aus der als erste Thatsache hervorgeht, dass Berlin weitaus die stärkste Zunahme des Fremdenzuflusses aufzuweisen hat. 1884 nahm die deutsche Hauptstadt 288,000 Fremde auf, 1897 fast doppelte Zahl, nämlich 517,000; genau gerechnet hat der Berliner Fremdenverkehr also in 13 Jahren um 93% zugenommen. Vergleichen wir damit die Steigerung des Fremdenverkehrs in Paris und Wien, so zeigt sich, dass die französische Hauptstadt die geringste Zunahme (210,000 in dem jährlichen Fremdenverkehr erhalten hat); in Wien stieg die Zahl um 280,000. Immerhin nahm 1897 Paris noch weitaus die grösste Zahl der Fremden von allen europäischen Städten auf (890,000), Berlin 517,000 und Wien 364,000. Seit 1884 empfing die französische Hauptstadt 8 1/2 Millionen, die deutsche 4 1/2 Millionen und die österreichische 3 Millionen Fremde.

Interlaken. (Einges.) Die Aktionäre der Kur-saal-Gesellschaft von Interlaken haben in der Generalversammlung vom 23. Dezember ihren Bericht und Rechnung des Verwaltungsrats über das vergangene Jahr entgegengenommen und gutgeheissen. Die Saison war für den Kurort eine gute, das finanzielle Ergebnis ein befriedigendes, sodass zum ersten Male 5% Dividende zugesprochen werden konnte. Zudem wurden auf Immobilien, Mobilien und Musikalien ordentliche Abschreibungen vorgenommen. Für Vergabungen von Aufträgen und auf neue Rechnung Fr. 6,600 vorgezogen. Das Budget pro 1899 wurde vorgelegt und unverändert angenommen. Es balanciert in Einnahmen und Ausgaben mit Fr. 182,400. Der projektierte Umbau des Kurhauses im Plänen des Architekten Bouvier ist in der Ausführung begriffen. Die erforderlichen finanziellen Mittel sind gesichert, da der Erfolg der Aktienemission ein befriedigender ist. Die Besucher Interlakens werden also im Sommer 1899 etwas Neues und Gediegenes zu sehen bekommen.

Zürich. Auf Grund der Polizeirapporte ergeben sich folgende vergleichende Ziffern der in den Gasthöfen der Stadt Zürich abgestiegenen Fremden:

	1893	1894*	1895	1896	1897	1898
Januar	11,823	12,131	13,925	12,062	11,635	12,852
Februar	12,024	12,018	12,861	12,651	11,802	12,936
März	13,687	14,559	15,407	14,347	15,337	15,705
April	14,736	18,259	16,377	17,564	16,905	17,936
Mai	17,455	18,749	17,000	16,883	18,133	19,137
Juni	17,575	19,256	19,152	18,241	21,481	21,458
Juli	24,969	27,698	26,724	25,932	25,815	28,716
August	27,293	34,337	33,284	32,311	33,055	34,391
September	22,944	16,698	24,929	25,825	26,046	26,916
Oktober	17,561	20,655	18,307	15,601	19,816	20,377
November	13,657	15,502	12,946	12,277	14,568	15,254
Dezember	10,941	18,916	10,768	10,701	11,179	11,678
	203,693	234,663	320,880	299,622	227,450	

\* In diesem Jahre vom 15. Juni bis 15. Oktober in Zürich stark besuchte kantonale Gewerbe-Ausstellung mit eidgenössischen Spezial-Ausstellungen.

Humoristisches. In eine Wirtschaft Zürichs tritt ein Marronhändler. Er klappt den Deckel seines Handkorbes auf: «Schöne Marroni, ganz eiss!» Einige Gäste belehren ihn, das ziehe hier nicht recht, er müsse sagen: «Chäbe schön Marroni.» Dies leuchtet dem Natursohn ein, er sagt: «Das er eignet sich eine gelinde Sprachverwirrung und im nächsten Lokal anzufragen er mit kräftiger Stimme: «Schöni chäbe Marroni!»

## Theater.

Repertoire vom 1. bis 8. Januar 1899.

Stadththeater Basel. Repertoire ausgeblieben.  
Stadththeater Bern. Repertoire ausgeblieben.  
Théâtre de Genève. Répertoire non reçu.  
Théâtre à Lausanne. Répertoire non reçu.  
Stadththeater Luzern. Repertoire ausgeblieben.  
Stadththeater St. Gallen. Sonntag: Trompeter von Säckingen. Montag: Operflamm. Mittwoch: Operflamm. Freitag: Der fliegende Holländer. Samstag: Don Carlos.  
Stadththeater Zürich. Sonntag 3 Uhr: Rübzahl. Sonntag 7 1/2 Uhr: Aida. Montag 3 1/2 Uhr: Rübzahl. Montag 7 1/2 Uhr: Im weissen Rössl. Mittwoch 7 1/2 Uhr: Othello. Donnerstag 7 1/2 Uhr: s'Kathol. Freitag 7 1/2 Uhr: A basso porto. Samstag 7 1/2 Uhr: Maria Stuart. Sonntag 3 1/2 Uhr: Rübzahl. Sonntag 7 1/2 Uhr: Tamblauer.

Der heutigen Nummer liegt ein Prospekt der Weinhandlung **en gros von Emil Haller, Sohn, in Neuenburg** bei, auf welchen wir hiermit besonders aufmerksam machen.

Verantwortliche Redaktion: Otto Amstler-Aubert.